

SOMMAIRE

	pages
ÉDITO	1-2
– Le dernier rapport parlementaire sur l'organisation de la santé mentale : La patience pour contrer l'entropie ?	
CONDOLÉANCES	2
– Docteur Odile SALBREUX	
COLLOQUE	3 à 5
22 novembre 2019, à Paris	
– L'expert, sans cesse requis, dont le statut reste à affirmer	
PROFESSION	6 à 8
– Synthèse du rapport de la mission d'information sur l'organisation territoriale de la santé mentale	
À VOS AGENDAS	9
20 mars 2020, à Paris	
– L'intelligence artificielle : enjeux et perspectives	
ON EN PARLE	10-11
– Henri Ey, médecin psychiatre et philosophe	
PAS DE DISCOURS SANS LECTURE	11
– Ouvrages récemment parus	
SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS	12
– Cotisation	13
– Actualités professionnelles	
RENDEZ-VOUS	14
– Approche phénoménologique du corps	
LIVRES EN IMPRESSIONS	15-16
– Tango argentin et psychanalyse	
PSYCHIATRIE FRANÇAISE	17
– N° 1/19 : Pulsions de mort ?	18
– N° 4/18 : Quel modèle pour la pédopsychiatrie de demain ?	
PETITES ANNONCES	19-20
LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE	21 à 23
– Formations, réunions et colloques	
SISM	24
du 16 au 29 mars 2020	

LE DERNIER RAPPORT PARLEMENTAIRE SUR L'ORGANISATION DE LA SANTÉ MENTALE⁽¹⁾ : LA PATIENCE POUR CONTRER L'ENTROPIE ?

François KAMMERER

Devançant toute éventualité d'énîèmes États-Généraux (généreux ?) avec la publication de leur rapport de mission sur le financement de la psychiatrie transformé en bilan de son organisation territoriale, les députées rapporteuses Caroline Fiat (La France Insoumise) et Martine Wonner (La République en Marche), sous la présidence de Brahim Hammouche (Mouvement Démocrate), aide-soignante et psychiatres de profession, n'y sont pas allées de main morte tant sur l'état de délabrement de la psychiatrie que sur l'appréciation des actions publiques précédentes, sans toutefois citer un mot des projets de notre ministre.

Bien argumenté, ce rapport propose le déploiement d'une psychiatrie mobile, dans la cité, avec les CMP pour pivot, une nouvelle carte territoriale, des soins gradués et rien de moins que la création d'une Agence de la santé mentale définie par l'OMS comme « *un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de la communauté* ». Vaste programme.

Avec Lucien Bonnafé en exergue, comment ne pas être d'accord avec cette volonté commune d'embrasser et Franco Basaglia à Trieste et les bases neurobiologiques de Fondamental, non sans passer par le centre expert OMS de Lille ? Et même si la pénalisation judiciaire des malades mentaux ne semble pas faire obstacle, Pinel surgit en commandeur malgré son retard dans l'actuel *remake* des grands mouvements sociaux du XIX^{ème} siècle.

Ironie du temps : alors que l'homéopathie est déremboursée, voire interdite, l'antipsychiatrie renaît⁽²⁾, et les psychiatres ne sauraient s'en offusquer devant le réductionnisme de leurs dérives scientistes fortes de l'éradication de l'hystérie et des délires chroniques ! « *La psychiatrie* », avec sa fabuleuse dimension projective, réussirait-elle à rendre l'insoumission motrice du mouvement démocratique et de la marche républicaine ? Oui..., mais !

⁽¹⁾ Voir la synthèse du rapport, page 6 à 8. Le rapport lui-même est consultable sur le site http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/organisation_sante_mentale

⁽²⁾ « À bout de souffle, la psychiatrie doit s'appuyer sur l'expérience des patients et de leurs proches », article signé par Le Collectif Schizophrénies, Le Monde, supplément « Science & Médecine », page 7, du 9 octobre 2019.

Au fil du rapport, des dissensions apparaissent entre les deux rapporteuses, notamment⁽³⁾ à propos du risque d'inflation des futures recommandations de la nouvelle agence, en achoppant sur la standardisation indispensable au train de l'évaluation que notre discipline aurait manqué ! Comme si ce mode de gestion de l'ère financière était transparent au regard de l'entropie, cliniquement mortelle, qui traverse nos structures et celles des autres disciplines médicales.

La réserve domine les premières réactions à ce projet congruant à un changement de société. Mais pour les plus anciens, qui ont vécu la fougue du développement du secteur et de sa mobilité hors les murs, il n'est qu'un retour de l'histoire, bloquée par un État redevable d'excuses et du remboursement des économies alors réalisées⁽⁴⁾. Pourtant personne

ne doute de la nécessité d'une restructuration, et les cartons des professionnels ne manquent pas de bases organisatrices⁽⁵⁾ nécessaires à une élaboration d'une médecine de la personne sortant du cadre des populations statistiques et constituant un choix autour duquel les rivalités d'écoles et de financements ne manqueront pas de surgir.

Le souffle de nos parlementaires est incontestablement porteur. Mais voilà qu'ils nous demandent le temps d'une redoutable inertie (10 ans pour aboutir) : Rome ne se fait pas en un jour. La potion est amère : 10 000 suicides par année, 200 000 tentatives. Dans l'attente d'une terre promise ou d'un paradis, patientez, souffrez : Bercy veille. Croyez !

⁽³⁾ Page 102 du Rapport.

⁽⁴⁾ Cette demande a été faite lors de la présentation du rapport à l'Assemblée, le 18 septembre dernier.

⁽⁵⁾ Voir la note, pages 10 et 11 : « Le Henri Ey de Palem » : transmission et actualité d'une psychiatrie augmentée.

CONDOLÉANCES

Nous avons appris avec tristesse le décès du

Docteur Odile SALBREUX

survenu le 3 octobre 2019.

Que le Docteur Roger SALBREUX

et sa famille

reçoivent ici nos plus vives condoléances.

Le Comité de rédaction

COLLOQUE



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE
un colloque sur le thème

L'EXPERT, SANS CESSÉ REQUIS, DONT LE STATUT RESTE À AFFIRMER

le vendredi 22 novembre 2019, à PARIS, de 9h00 à 18h00

Salle de conférence de l'AQND
92 bis boulevard du Montparnasse (14^{ème} arrondissement)

ARGUMENT

L'expertise fait traditionnellement partie de l'exercice professionnel des psychiatres hospitaliers et, à un moindre degré, des psychiatres libéraux.

Depuis d'assez nombreuses années, des dispositions législatives mais aussi des habitudes de pratiques font que les experts sont sans cesse sollicités. Du fait de la démographie professionnelle mais aussi d'un relatif désintérêt de certains, les experts sont de plus en plus rares et peinent à respecter les délais impartis.

Dans le même temps, le statut de l'expert reste flou et la pratique est régulièrement mise à mal au détour de telle ou telle décision du législateur, décision souvent prise de manière trop rapide voire subrepticement. L'AFP et le SPF estiment, comme bien d'autres organisations professionnelles qu'une définition du statut de l'expert s'impose.

Nous restons attachés à cette pratique qui donne accès à un champ psycho-pathologique différent de celui de la pratique clinique classique. L'analyse du passage à l'acte est notamment, en matière pénale, un temps important et intéressant.

Dans certains cas, l'expertise peut aussi avoir une fonction pré-thérapeutique lorsque le sujet expertisé s'interroge véritablement sur son acte.

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Jean-Yves COZIC, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Pierre CAPITAIN, Bruno GALLET, Jean-Louis GRIGUER, François KAMMERER, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG, David SOFFER

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante :

 secretariat@psychiatrie-francaise.com

 www.psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE

PROGRAMME



L'EXPERT, SANS CESSE REQUIS, DONT LE STATUT RESTE À AFFIRMER

le vendredi 22 novembre 2019, à PARIS

9h00 – 9h15 : **OUVERTURE DE LA JOURNÉE**
Dr Jean-Yves COZIC, 1^{er} Vice-Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

MATIN

Président de séance : Dr Jean-Louis GRIGUER – Secrétaire général de l'AFP

9h15 – 10h00 : **Les difficultés de l'écriture du rapport d'expertise psychiatrique. Il n'est pas comparable à une observation médicale adressée à un confrère.**
Dr Denis BENSOUSSAN, Psychiatre, Psychothérapeute à Enghien-les-Bains, Expert près de la Cour d'Appel de Versailles.

10h00 – 10h15 : Discussion avec la salle

10h15 – 10h30 : Pause

10h30 – 11h15 : **Quand l'expertise psychologique devient de fait psycho-criminologique, les étapes d'une transformation contemporaine : usages et mésusages**
Pr Loïck VILLERBU, Professeur émérite de l'Université de Rennes, Psycho-criminologue.

11h15 – 11h30 : Discussion avec la salle

11h30 – 12h00 : Discussion avec les intervenants de la matinée

12h00 – 13h30 : Déjeuner libre

APRÈS-MIDI

Président de séance : Dr François KAMMERER – Vice-président de l'AFP

13h30 – 14h00 : **Expertises des mineurs : auteurs et victimes Évolutions des missions**
Pr Nielle PUIG-VERGES, Pédopsychiatre, Professeur d'Épistémologie Clinique.

14h00 – 14h30 : **Statut de l'expert ou statut de l'expertise**
Dr Marc-Gérard SCHWEITZER, Psychiatre des Hôpitaux, Expert près de la cour d'Appel de Paris.

14h30 – 14h45 : Discussion avec la salle

14h45 – 15h15 : **« Je » est pédophile**
Dr Jérémy CHAIBAN, Psychiatre au CHU de Brest et addictologue.

15h15 – 15h30 : Discussion avec la salle

15h30 – 16h00 : **L'expertise psychiatrique, cheval de Troie ? Entre le monde de la psychiatrie et l'appareil judiciaire**
Dr Yasmina DEJEAN-MAZOUNI, Psychiatre au CHU de Brest.

16h00 – 16h15 : Discussion avec la salle

16h15 – 16h30 : Pause

Président de séance : Dr Maurice BENSOUSSAN –
Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP) et du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

16h30 – 17h15 : **Vicissitudes de la mise en œuvre d'un statut social et fiscal de l'expert**
Dr Paul JEAN-FRANÇOIS, Psychiatre, expert près la Cour d'Appel de PARIS, Président de l'ANPEJ.

17h15 – 17h30 : Discussion avec la salle

17h30 – 18h00 : Discussion avec les intervenants de l'après-midi

18h00 – 18h15 : **CLÔTURE DE LA JOURNÉE :** Dr Jean-Yves COZIC, 1^{er} Vice-Président de l'AFP

COLLOQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION



**L'EXPERT, SANS CESSER REQUIS,
DONT LE STATUT RESTE À AFFIRMER**
le vendredi 22 novembre 2019, à PARIS

Bulletin d'inscription à retourner à l'Association Française de Psychiatrie accompagné du chèque correspondant :
45, rue Boussingault – 75013 Paris – secretariat@psychiatrie-francaise.com

Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Pr <input type="checkbox"/> Dr <input type="checkbox"/>	
NOM :	Portable :
Prénom :	
Date de naissance :	Discipline exercée :
Mode d'exercice professionnel :	N° RPPS :
Libéral : <input type="checkbox"/> Salarié : <input type="checkbox"/> Hospitalier : <input type="checkbox"/>	N° Adeli :
Adresse :	
Code postal :	Ville :

prendra part au colloque du 22 novembre 2019, à Paris
et règle ses droits d'inscription et ses options selon le tableau ci-dessous (chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :

DROITS D'INSCRIPTION	DROITS
Tarif Général	<input type="checkbox"/> 150 €
Membres de l'AFP (sur justificatif)	<input type="checkbox"/> 100 €
Étudiants de moins de 30 ans ; demandeurs d'emploi (sur justificatif)	<input type="checkbox"/> 50 €
Formation Professionnelle ➤ Hors DPC : numéro de déclaration d'activité formateur : 11 75 25040 75 Avec prise en charge de l'employeur pour les salariés Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur	<input type="checkbox"/> 270 €
TOTAL GÉNÉRAL =	
TARIF UNIQUE SUR PLACE : 200 € (aucune inscription au titre de la formation professionnelle ne sera effectuée sur le lieu du colloque)	

Le 2019

Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues.
- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par lettre recommandée **15 jours avant la date du colloque**.
- Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 30 euros non remboursables.

LIEU DU COLLOQUE

Salle de conférences de l'AQNDP, 92, bis boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com
 et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com

PROFESSION

SYNTHÈSE DU RAPPORT DE LA MISSION D'INFORMATION SUR L'ORGANISATION TERRITORIALE DE LA SANTÉ MENTALE⁽¹⁾

Mmes Carole FIAT et Martine WONNER

Enregistré à la présidence de l'Assemblée Nationale le 18 septembre 2019

Dans un contexte de tensions sociales très fortes, notamment au sein de la communauté hospitalière, la commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale a lancé en janvier 2019 une mission « flash » sur le financement de la psychiatrie.

Les conclusions de cette première mission amenaient autant de réponses que de nouvelles questions : **financer plus et mieux, oui, mais que financer, comment, pour quels objectifs ?** Cette mission concluait à la nécessité absolue de refonte du modèle de financement de la psychiatrie, tout en invitant à aller beaucoup plus loin et à réfléchir aux forces et aux faiblesses de l'organisation des soins psychiatriques en France et, plus largement, de la santé mentale.

Suite à ces propositions, la commission des affaires sociales a décidé de la création d'une mission d'information relative à **l'organisation territoriale de la psychiatrie**.

Tout au long de cette mission, les rapporteuses ont été guidées par une question : **l'offre de services en santé mentale correspond-elle aux besoins de la population ? La prise en charge psychiatrique offerte à nos concitoyens est-elle de qualité sur l'ensemble du territoire ?** Pour répondre à ces questions cruciales, la mission a choisi, en plus d'auditions indispensables à Paris, d'axer ses travaux sur des visites « de terrain », qui l'ont menée dans plusieurs régions de France métropolitaine ainsi qu'à La Réunion et à l'étranger, en Italie et en Belgique.

*

* *

L'organisation territoriale de la psychiatrie est extrêmement spécifique **du fait de sa structuration depuis le siècle dernier en « secteurs »**. Cette notion de sectorisation structure la prise en charge, **le secteur étant l'aire géographique au sein de laquelle l'offre de soins de proximité est proposée**. Sur chacun des secteurs, des hôpitaux publics – ou privés assurant des missions de service public – sont chargés **d'organiser le parcours des patients domiciliés sur ce territoire**, en gérant à la fois l'hospitalisation mais également une multiplicité des services « hors les murs » : centres médico-psychologiques, centres

d'accueil thérapeutiques à temps partiel, appartements thérapeutiques, etc... Progressivement consacrée dans les textes à partir de 1960, cette notion de secteur a été supprimée par la loi HPST de 2009, avant d'être réintroduite et précisée par la loi de modernisation de notre système de santé de 2016, sans toutefois qu'elle ait jamais disparu sur le territoire.

Du fait de la nature même de la santé mentale, **de très nombreux autres acteurs que ceux de la psychiatrie sectorisée interviennent sur le terrain** : établissements de santé publics et privés, acteurs du médico-social chargés du handicap psychique, psychiatres et généralistes libéraux, mais aussi, et beaucoup plus largement, de nombreux professionnels de santé libéraux. S'ajoutent de nombreuses autres parties prenantes éloignées du domaine de la santé mais tout aussi concernées : Éducation nationale, police, justice, bailleurs sociaux... Des dispositifs innovants ont été mis en place pour coordonner ces acteurs : les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM), tout d'abord, depuis la loi de modernisation de notre système de santé de 2016, les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM).

*

* *

Lors de leurs déplacements, **les rapporteuses ont pu constater les nombreux dysfonctionnements qui jalonnent le parcours du patient**.

– **Le développement du suivi ambulatoire, ainsi que des structures d'amont et d'aval, reste très largement insuffisant par rapport à la demande de soins. De ce fait, la pression que subit toute la filière de soins se concentre sur l'hôpital psychiatrique.**

Alors que le nombre de lits d'hospitalisation en psychiatrie par habitant a diminué de moitié depuis les années 1990, la densité de lits d'hospitalisation en France reste parmi les plus élevées de l'OCDE. Parallèlement, **des structures ambulatoires ont été développées, qui ne permettent pas de répondre à la demande croissante**. Partout, les CMP, pivots de la prise en charge ambulatoire, sont saturés. En psychiatrie générale le premier rendez-vous avec un psychiatre peut atteindre trois mois, et parfois bien plus. En libéral, les délais de prise en charge peuvent également être très longs, et, dans les faits, les témoignages

⁽¹⁾ Cette synthèse est incluse dans le rapport consultable sur le site : http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/organisation_sante_mentale

recueillis par la mission montrent que les psychiatres libéraux semblent prendre peu d'urgences et de nouveaux patients. **Le résultat est évident : face à l'impossibilité d'avoir rendez-vous au CMP ou chez un psychiatre libéral au début de la crise, en particulier le soir et le week-end, les patients n'ont d'autre solution que les urgences, puis d'être hospitalisés, alors que la crise aurait pu être évitée si elle avait été traitée en amont.**

Parallèlement, le **recours à l'hospitalisation sans consentement** s'accroît, faisant peser une **pression supplémentaire sur un hôpital public déjà embolisé.**

Enfin, **l'absence de structures d'aval, notamment médico-sociales, conduit à des durées d'hospitalisation beaucoup trop longues** pour des patients « chronicisés », stabilisés et **n'ayant plus besoin d'un lieu de soin, mais d'un simple lieu de vie adapté à leurs besoins.**

Enfin, s'il ne s'agit pas ici de nier que le principal problème de la santé mentale est avant tout l'insuffisant accès aux soins primaires pour un plus grand nombre, la prise en charge spécialisée apparaît également comme insuffisante : **si la structuration en secteurs promeut une psychiatrie généraliste accessible à tous sur l'ensemble du territoire, elle a pu freiner le développement d'une expertise plus spécialisée, indispensable pourtant pour certains patients.**

– **L'hôpital psychiatrique est saturé mais aussi très isolé dans la prise en charge des patients souffrant de troubles psychiques**, dans un système très cloisonné dans lequel les acteurs peinent à se coordonner : **le « secteur » se retrouve alors contraint de tout faire, sans en avoir les moyens.**

Ainsi, les **médecins généralistes**, qui sont souvent le premier recours dans la prise en charge des troubles psychiques (20 % à 30 % des consultations des médecins généralistes seraient liées à ces troubles), sont **bien peu armés pour les repérer et les prendre en charge** et orienter leurs patients dans le labyrinthe de la psychiatrie.

Le cloisonnement entre les disciplines, la complexité des parcours et la stigmatisation des patients atteints de troubles psychiques ont également pour conséquence dramatique la **très mauvaise prise en charge somatique** de ces personnes. Un chiffre suffit à s'en convaincre : la réduction de l'espérance de vie des personnes suivies pour des troubles psychiques atteint en moyenne 16 ans chez les hommes et 13 ans chez les femmes. Ici encore, l'hôpital psychiatrique se retrouve contraint d'assurer une grande partie des soins somatiques dont les patients ont besoin.

– **Si le constat d'une structuration territoriale inadaptée aux besoins du patient est valable dans l'immense majorité des territoires visités par la mission, les différences se creusent par ailleurs en fonction des régions, des départements et même entre secteurs, créant ainsi de fortes inégalités dans les prises en charge.**

En dépit de l'ambition initiale du secteur de proposer des soins de proximité sur tout le territoire, l'offre intra-hospitalière, ambulatoire, comme celle des cliniques privées, est en réalité très inégalement répartie. Et cela, alors même que, tout comme les lits d'hospitalisation, les psychiatres sont nombreux en France...

Enfin, au-delà de la question des structures de soins sur l'ensemble du territoire, les pratiques médicales sont également excessivement hétérogènes, notamment d'un secteur à un autre.

*

* *

L'organisation territoriale de la santé mentale est donc tout à la fois inefficace et inefficace. Il en résulte une prise en charge des patients catastrophique.

Du fait du dédale du parcours en psychiatrie, de l'encombrement des CMP mais aussi de l'insuffisance formation des professionnels en première ligne (médecins généralistes, médecins scolaires, professionnels de la petite enfance, enseignants...), **le retard au diagnostic est beaucoup trop important et le repérage des signaux faibles est inexistant.** Par exemple, dans le cas de la schizophrénie, la durée de la psychose non traitée est évaluée à deux ans, et, en ce qui concerne les troubles bipolaires, le retard est estimé entre huit et dix ans. Cette longue errance que vivent les patients avant d'être diagnostiqués est évidemment source d'une grande souffrance, mais aussi d'une importante perte de chance, un traitement mis en place tardivement ayant beaucoup moins d'efficacité.

L'observation de terrain lors des nombreux déplacements effectués par la mission, amène vos rapporteuses à s'interroger : **l'hôpital psychiatrique, tel qu'il existe aujourd'hui en France, peut-il encore soigner les malades ?**

Le constat est sans appel : **la filière psychiatrique, et en particulier la psychiatrie publique, est au bord de l'implosion, et la sur-occupation des lits est un fléau pour les patients comme pour les soignants.** Dans plusieurs établissements visités, les soignants ont expliqué que, du fait de la sur-occupation des lits, les patients placés en chambre d'isolement ou « d'apaisement » ne peuvent parfois plus revenir dans leur chambre initiale car celle-ci a entretemps été attribuée à un autre patient... Dans certains des établissements visités, les rapporteuses ont même pu constater que des patients en soins libres étaient placés en unité fermée, les chambres en unités ouvertes étant toutes occupées !

*

* *

Face à ces constats désastreux, les rapporteuses appellent à un **changement structurel de l'offre de soins en santé mentale**, qui doit être organisé autour du patient, et non plus autour de structures.

1/ Les rapporteuses insistent sur l'importance de **réaffirmer le libre choix du patient**.

2/ Fortes de leurs déplacements à l'étranger, **elles sont convaincues de la nécessité d'opérer un virage ambulatoire beaucoup plus poussé et de s'orienter vers un travail « en réseau »**.

Il est urgent de déployer des moyens importants sur les structures extrahospitalières, qu'elles soient sanitaires, sociales ou médico-sociales. Ce changement de paradigme doit notamment passer par le développement massif d'équipes mobiles sur l'ensemble du territoire mais aussi de structures d'amont et d'aval.

Sans forcément partager tous les axes des solutions possibles qu'elles présentent, les rapporteuses sont unanimes quant aux éléments qui fondent leur diagnostic et leur constat.

3/ Les rapporteuses insistent sur la nécessité de conforter les instances de concertation et de proximité que sont les **conseils locaux de santé mentale et les projets territoriaux de santé mentale**. Pour les rapporteuses, ces PTSM sont porteurs de grands espoirs, mais ils doivent être accompagnés par les ARS et leur mise en œuvre doit être dotée de moyens, sauf à courir le risque de n'être que des coquilles vides, malgré un investissement très fort – et chronophage – des acteurs sur le terrain. **Ils seront animés par des coordonnateurs territoriaux**.

Pour plus de cohérence, ces politiques locales auront besoin d'une **politique nationale de santé mentale**. **Dès lors, elles proposent notamment la création d'une agence nationale de la santé mentale et d'un délégué interministériel**.

4/ Enfin, les rapporteuses insistent sur la nécessité d'**organiser une meilleure gradation des soins**, de **garantir un accès aux soins de proximité pour tous**, mais aussi de **permettre le développement d'une expertise spécialisée accessible à tous** et de **développer des solutions de soins accessibles à tous**.

PROPOSITIONS

Proposition 1 : Réaffirmer le libre choix et les droits du patient.

Proposition 2 : Définir une politique nationale de santé mentale.

Proposition 3 : Désstigmatiser la psychiatrie et intégrer la santé mentale dans « Ma Santé 2022 ».

Proposition 4 : Créer une agence nationale en charge des politiques de santé mentale.

Proposition 5 : Renforcer le pilotage interministériel via l'évolution du délégué à la santé mentale.

Proposition 6 : Créer des coordonnateurs territoriaux en santé mentale garants de la déclinaison de la politique nationale et du suivi de la mise en œuvre des PTSM.

Proposition 7 : Soutenir et développer les CLSM pour faciliter la concertation entre les tous les acteurs de proximité (sanitaires, médico-sociaux, sociaux, élus, usagers, etc.).

Proposition 8 : Organiser une véritable gradation des soins en faisant évoluer le secteur :

- Développer la prévention primaire et secondaire en santé mentale.
- Développer le premier recours et l'accès aux soins de proximité.
- Moratoire sur la création de lits supplémentaires en psychiatrie (*proposition de la rapporteure Martine Wonner*) les deux rapporteuses demandent un renforcement de moyens affectés aux équipes de secteur mais la rapporteure Caroline Fiat souhaite que cela puisse se faire en deux temps : pour qu'elles puissent sortir de l'intra-hospitalier et fermer des lits dans un deuxième temps.
- Déployer des équipes spécialisées multidisciplinaires à l'échelon départemental voire régional.

Proposition 9 : Accélérer le virage ambulatoire en redéployant 80 % du personnel de l'hôpital psychiatrique sur l'ambulatoire à l'horizon 2030.

À VOS AGENDAS



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

**PROPOSE
un colloque sur le thème**

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

le vendredi 20 mars 2020, à PARIS, de 9h00 à 18h00

ARGUMENT

De la machine de Turing aux derniers développements des algorithmes et du « deep learning », l'IA ne cesse d'alimenter les fantasmes les plus variés. Mais quel est le pouvoir réel de l'IA face à l'esprit humain dont la puissance réside dans la coopération automatique et subconsciente entre la dimension affective et émotionnelle, la dimension symbolique et logique qui permet le langage, et une troisième dimension qui est la capacité à se forger une représentation décentrée et autonome de « soi au monde ». À un premier niveau de cette décentration, l'être humain reconnaît l'altérité (*Théorie de l'esprit*), à un second, plus tardif dans le développement, il acquiert la capacité d'un raisonnement sur les symboles mêmes (*calcul algébrique, intentionnalité*). Cette singularité de l'homme ouvre à l'infini les possibles qui permettent la délibération et à l'émergence d'une éthique de la responsabilité. Ainsi, malgré la course au cerveau artificiel qui vise à formaliser l'ensemble de nos processus cognitifs pour les télécharger dans un robot devenu notre avatar immortel, malgré les annonces de l'avènement du point de singularité prévu par certains à l'aune d'une génération, une IA globale, générale et autonome paraît être du domaine de l'utopie.

Par contre du classement automatique de nos photos dans des albums par les logiciels des smartphones les plus récents à la surveillance du citoyen sur la voie publique, de la reconnaissance émotionnelle au ciblage publicitaire, de la reconnaissance vocale à l'intrusion dans la vie privée, de la formation de groupe d'amis sur les réseaux sociaux à l'information dirigée en vue d'influencer les décisions, de nombreux systèmes sectoriels d'IA infiltrent notre quotidien. Du fait de leurs applications et de leurs performances croissantes, il nous paraît nécessaire d'en connaître les règles d'élaboration et de nous interroger sur l'éthique de leur utilisation.

En quoi ces systèmes partiels d'IA, dite *faible*, pourraient-ils être des compagnons de notre pratique ? De l'aide au diagnostic au repérage de types de personnalité en passant par une meilleure capacité à prédire et à prescrire, ces algorithmes, encore du domaine de la recherche, offriront-ils une réelle amélioration de notre efficacité à traiter nos patients ou ne seront-ils que de nouveaux leaders d'opinion *anonymisés* et un carcan dogmatique et bureaucratique de plus ? Quant à leur efficacité possible dans le champ thérapeutique, en utilisant par exemple les fameux robots capables d'exprimer et de reconnaître des émotions, ne résonnerait-elle pas avec les fameux vers de Lamartine :

« Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ? »

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

**C. BARTHELEMY (Tours), X. BRIFFAUT (Paris), D. COHEN (Paris), L. DEVILLERS (Paris),
S.-D. KIPMAN (Paris), J. NADEL (Paris), S. TORDJMAN (Rennes).**

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Jean-Louis GRIGUER, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Emmanuelle CORRUBLE, François KAMMERER,
Simon-Daniel KIPMAN, Antoine LESUR, Sylvie TORDJMAN

Le Programme complet sera diffusé dans un prochain numéro de **La Lettre de Psychiatrie Française**.

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante :
secretariat@psychiatrie-francaise.com

ON EN PARLE

HENRI EY, MÉDECIN PSYCHIATRE ET PHILOSOPHE

François
KAMMERER*

LE « HENRI EY DE PALEM » : TRANSMISSION ET ACTUALITÉ D'UNE PSYCHIATRIE AUGMENTÉE

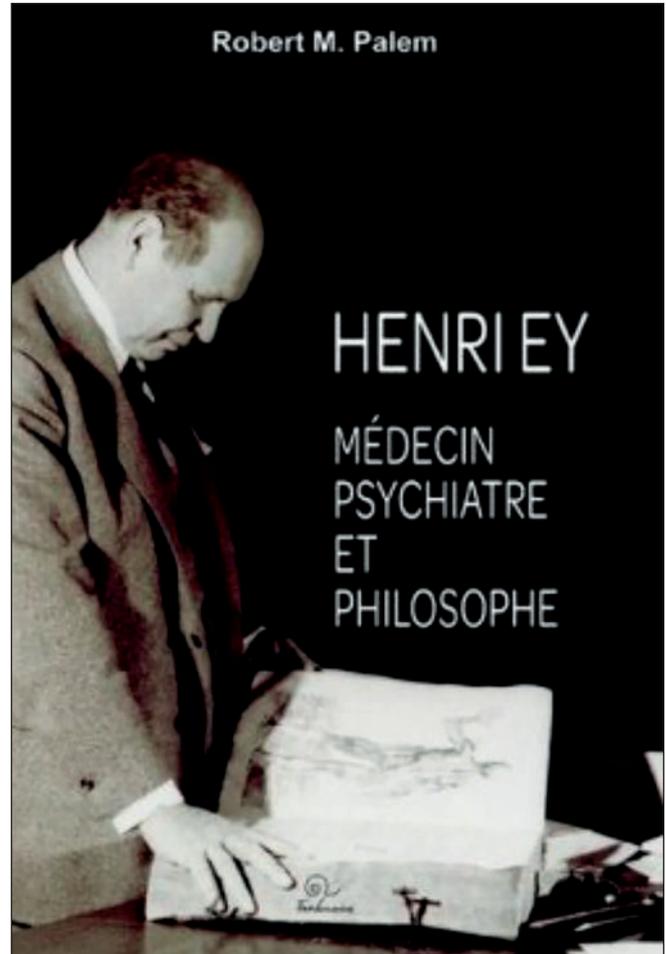
Le « Henri Ey, Médecin psychiatre et philosophe⁽¹⁾ » de Robert Palem vient de faire peau neuve avec une édition totalement revue, comportant l'adjonction d'une cinquantaine de pages ainsi qu'une iconographie et une bibliographie beaucoup plus riches. En faire la recension est impossible car, comme le rappelle Patrice Belzeaux⁽²⁾, « tout y est de Ey » ! Travail d'ampleur, le seul du genre.

Saluant dans ces colonnes l'événement de sa première édition (1997), Claude-Jacques Blanc et Jacques Birenbaum⁽³⁾ introduisaient leurs propos en évoquant trois calamités du monde moderne : l'argent, l'algèbre et les machines ressurgissant masquées dans notre discipline sous forme de sigles à vocation statistique et informatique (DSM, PMSI) laissant un moi humain en souffrance dont cet ouvrage est l'antidote. Ils soulignaient la justesse de ton de l'auteur ni hagiographe, ni compilateur, ni conteur d'anecdotes mais bien disciple du Maître de Bonneval, qui a réalisé « un travail de synthèse important, très exceptionnel, reposant sur un inventaire de l'œuvre et de la biographie. La hauteur de vue, la richesse encyclopédique de l'information, la distinction intellectuelle de la pensée et la fluidité d'un style plein d'humour combleront les lecteurs les plus exigeants. Les éclairages intercritiques, les recoupements pluri-perspectivistes de la psychopathologie, de la philosophie première et des modèles théoriques de l'esprit sont développés avec virtuosité. L'organisation du corps psychique, authentique troisième topique, est exposée selon l'épistémologie organodynamique sur la base de la double récusation des formes sans cesse renaissantes du physicalisme et du psychologisme. Robert Palem, en suivant l'itinéraire d'Henri Ey depuis ses premiers schémas jacksoniens élémentaires jusqu'à sa vaste fresque d'une anthropologie philosophique de l'homme sain, a su mettre l'accent sur l'armature ontologique triaxiale de ces esquisses (synchronie, diachronie, verticalité) en évitant les embûches et les pièges des dogmatismes, relativismes et mises en abîme. Épistémologue et métaphysicien, grand arpenteur des confins, Ey nous ramène toujours à l'échelle humaine ».

⁽¹⁾ Robert M. PALEM : Henri Ey médecin psychiatre et philosophe, 331 pages, Éditions Trabucaire, 26 juin 2019. ISBN : 978-2-8497-4276-1.

⁽²⁾ Patrice BELZEAUX, Président du Cercle de Recherche et d'Édition Henri Ey : communication personnelle.

⁽³⁾ Claude-Jacques BLANC, Jacques BIRENBAUM : Le « Henri Ey de Palem » : un événement ! La Lettre de Psychiatrie Française, n° 73/98.



Auteur : Robert Michel PALEM

Éditeur : Trabucaire

Date de parution : juillet 2019

ISBN : 978-2-8497-4276-1

Pages : 322

Prix : 20,00 €

Soulignant l'aspect monumental de l'ouvrage « dont il est bien difficile de mesurer l'énorme travail qu'il a exigé : documentation, lecture, recherches, dans des disciplines multiples (psychanalyse, philosophie, histoire, etc...) », Théophile Kammerer⁽⁴⁾, qui était resté sceptique sur la possibilité pour un unique auteur de maîtriser une entreprise aussi vaste et difficile le félicitait du brio avec lequel il avait relevé ce défi « en surmontant les difficultés avec aisance, jusques et y compris en ce qui concerne la présentation du Corps Psychique. Sans doute étiez-vous le mieux placé, d'abord en raison de votre connaissance personnelle du Maître, ensuite par votre proximité de sa bibliothèque et de ses archives, et surtout par la présence de son ange gardien, Renée, qui a entretenu votre feu sacré ».

⁽⁴⁾ Courrier du 7 avril 1998 ; archives de l'AFPHEY à Perpignan.

Près de 22 ans après sa première présentation, ce « Henri Ey, Médecin psychiatre et philosophe », anti-dualiste affirmé, reste un penseur inégalé de la complexité avec ses quatre principes architecturaux d'évolution, de hiérarchie de fonction, de couples symétriques (évolution-involution) et complémentaires (symptômes négatifs et symptômes positifs), et de distinction entre dissolution uniforme ou locale. En effet l'une des forces du génie eyien tient au recul que procurent la liberté heuristique laissée au praticien ainsi que l'intelligence, l'ouverture et la capacité organisatrice de sa multidimensionnalité épistémologique. Au point que l'engagement associatif professionnel et syndical font consubstantiellement partie du métier et de son travail d'opposition à la constante entropie institutionnelle que l'actualité a évoqué encore tout récemment⁽⁵⁾.

Car Palem le rappelle : « La grande leçon de Ey, c'est que l'objet de la psychiatrie n'est pas le cerveau, le neurone, la fente synaptique, la molécule, la conscience ou

l'inconscient ou le socius, mais l'Homme. La maladie mentale n'est pas que perte d'habiletés, de facultés ou de fonctions, de capacités opératoires, ou de théâtre d'instances : c'est une déshumanisation, une perte d'être ; moins-valre contre plus-être. Tout ce qui déshumanise intéresse la psychiatrie ; étant bien entendu qu'il ne faut pas confondre aliénation mentale et aliénation sociale, folie et crime, "bassesse et maladie" (Karl Jaspers), psychiatrie et criminologie. Mais cela implique "la nécessité pour être à la hauteur de la tâche que l'on propose, d'être rompu à la réflexion et à la connaissance des conceptions de tous ceux, médecins, philosophes, neurophysiologistes, psychologues qui ont approfondis l'étude de l'homme, de sa nature, de sa culture, de son cerveau, et de sa pensée"⁽⁶⁾⁽⁷⁾ ».

Voilà de l'essentiel, de l'incontournable. Historique mais combien actuel, solide, contemporain et urgent, pour une clinique de la personne en 2019. À bon lecteur, salut !

⁽⁵⁾ Présentation à l'Assemblée nationale, le 18 septembre 2019, du Rapport Wonner-Fiat sur l'organisation territoriale de la santé mentale.

⁽⁶⁾ Henri Ey : Esquisse d'une conception organo-dynamique de la structure, de la nosographie et de l'étiopathogénie des maladies mentales. In *Psychiatrie der Gegenwart*, 1963, 720-762 (p. 722).

⁽⁷⁾ Page 278.

PAS DE DISCOURS SANS LECTURE

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

Passage à l'acte et acting out

Faut-il que je me coupe l'oreille pour que vous me prêtiez la vôtre ?

CZERMAK Marcel

Toulouse : Érès - 2019 - Br. - 14,00 €

Le bonheur des enfants sur ordonnance ?

Le recours aux médicaments du psychisme

Sous la direction de Marika BERGES-BOUNES et Jean-Marie FORGET

Toulouse : Érès - 2019 - Br. - 20,00 €

La condition du parlêtre

HILTENBRAND Jean-Paul

Toulouse : Érès - 2019 - Br. - 25,00 €

Le père des premiers liens

GÉRARD Christian

Paris : Éd. in Press - 2019 - Br. - 19,50 €

Violence, psychose, adolescence

Avant-propos de Jean-Yves CHAGNON

Toulouse : Érès - 2019 - Br. - 23,00 €

Les vertiges de la création adolescente

MORHAIN Yves

Toulouse : Érès - 2019 - Br. - 28,00 €

Œdipe assassiné ?

ZAFIROPOULOS Markos

Toulouse : Érès - 2019 - Br. - 12,00 €

Le travail des infirmiers en hôpital psychiatrique

MOUGEOT Frédéric

Toulouse : Érès - 2019 - Br. - 23,00 €

Psychiatrie, hôpital, prison, rue... – Malades mentaux : la double peine

SANLAVILLE Dominique

Lyon : Chronique sociale - 2019 - Br. - 14,00 €

Folies de la norme

Le présent de la psychanalyse

Paris : PUF - 2019 - Br. - 19,00 €

Pratique des médiations corporelles à l'adolescence

Sous la direction de M. CORCOS, M. GUMY, Y. LOISEL

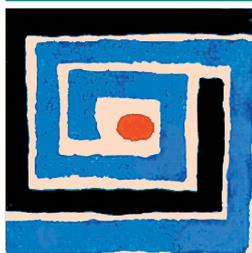
Malakoff : Dunod - 2019 - Br. - 23,00 €

Une psy parle aux esprits

GERCAULT Martine

Paris : Mama Éd. - 2019 - Br. - 25,00 €

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS



SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

COTISATION pour 2019

Resserrons nos rangs, pour peser davantage !

Le Professeur Docteur Prénom : Nom :

Exercice professionnel : libéral hospitalier salarié

..... @

.....

.....

.....

.....

règle sa **cotisation pour** : **2019** concernant le SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS
et l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE selon le tarif suivant :

	COTISATION 2019* Tarif valable jusqu'à l'Assemblée Générale de 2020
<input type="checkbox"/> Psychiatres en exercice depuis plus de 4 ans	365 €
<input type="checkbox"/> Psychiatres en exercice depuis moins de 4 ans et plus de 2 ans	305 €
<input type="checkbox"/> Psychiatres en exercice depuis moins de 2 ans	235 €
<input type="checkbox"/> Psychiatres en formation (sur justificatif)	90 €
<input type="checkbox"/> Psychiatres n'exerçant plus	175 €

(Nota Bene : nous pouvons aménager les modalités de votre règlement en cas de difficultés temporaires.)

par chèque à l'ordre du **SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS**,
à retourner : 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

Signature (ou cachet) :

* **Sont inclus dans cette somme :**

- un abonnement à tarif préférentiel (55 € au lieu de 95 €) à notre revue *Psychiatrie Française* ;
- un abonnement annuel à tarif préférentiel (30 € au lieu de 40 €) à notre bulletin d'information *La Lettre de Psychiatrie Française* ;
- un forfait de 3 lignes gratuites dans la rubrique « *Petites annonces* » de *La Lettre de Psychiatrie Française* (cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année).
- **et aussi :**
 - des tarifs préférentiels lors de nos congrès et autres événements ;
 - des conseils personnalisés grâce à la mise à disposition d'un expert juridique pour tout contentieux professionnel.

45, rue Boussingault – 75013 PARIS

01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60

contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

Rubrique dirigée par Maurice BENSOUSSAN*

Octobre 2019

L'actualité est dominée par une forme d'asphyxie qui touche les hôpitaux français, au-delà de la seule problématique des urgences. Le malaise semble s'étendre en tache d'huile, avec de grosses pressions sur les effectifs médicaux, l'attractivité du métier, dans un moment de dérégulation.

* * *

La nouvelle directrice de la DGOS, Katia Julienne qui succède à Cécile Courrèges, ouvre une piste de discussion sur la gouvernance des GHT. Il est question d'instaurer une co-responsabilité entre le président de la CME et le directeur d'établissement sur la signature du CPOM, des contrats et projets de pôle ou les nominations. D'autre part aujourd'hui, c'est un directeur d'établissement qui préside le comité stratégique des GHT. La proposition est de donner à un médecin la possibilité d'assurer cette présidence. L'asphyxie pourrait-elle avoir des incidences positives même si nous savons que ces deux propositions ne sont pas encore consensuelles.

* * *

En ce qui concerne l'hospitalisation privée, le silence reste assourdissant, et encore plus en psychiatrie, sur l'indispensable évolution par

décret des conférences médicales d'établissement. Le *Syndicat des Psychiatres Français* demande leur alignement sur les CME des GHT et souhaite que cette discussion sur la co-responsabilité, comme sur la gouvernance, s'ouvre sans délai pour les psychiatres libéraux exerçant dans les cliniques privées à but lucratif.

* * *

En ce qui concerne les assistants médicaux, les psychiatres libéraux peuvent dès à présent, s'ils en remplissent les conditions, bénéficier d'une aide de l'assurance-maladie pour leur embauche. Les futurs assistants médicaux, par un article de loi dérogatoire, ne seront pas exposés au risque d'un exercice illégal de la médecine. Ce projet d'arrêté précise qu'ils pourront réaliser des activités d'aide aux médecins libéraux en amont, pendant, et après la consultation, pour les libérer de tâches qui ne relèvent pas uniquement de compétences médicales. Il précise aussi que les futurs assistants devront être détenteurs d'un diplôme d'État d'infirmier, d'un diplôme d'État d'aide-soignant ou d'un certificat de qualification professionnelle d'assistant médical. Toutefois, pour ceux qui n'auraient pas cette qualification, une formation d'adaptation à l'emploi serait prévue dans les trois ans de leur prise de fonction.

* * *

Thomas Wanecq, inspecteur général des affaires sociales (Igas), succède à Katia Julienne, comme directeur de la Haute autorité de santé (HAS). Il est ancien élève de l'École polytechnique, de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensa) puis de l'École nationale d'administration (ENA). Il a intégré l'Igas en avril 2005.

* * *

L'Union Régionale des Professionnels de Santé médecins (URPS) d'Île-de France **alerte sur la pénurie de médecins** dans la région. Les pouvoirs publics sont restés centrés sur le seul accès aux soins des généralistes, alors que toutes les spécialités souffrent aujourd'hui de graves déficits. Le nombre de psychiatres libéraux a diminué de 30 % entre mars 2009 et septembre 2017. De plus, 44 % des psychiatres libéraux en activité en Île-de-France ont plus de 65 ans.

* * *

Le Conseil d'État vient de trancher dans une affaire qui date de 2009 en statuant qu'un médecin psychiatre peut déroger au secret médical en envoyant aux autorités de police le certificat médical qu'il avait rédigé en vue d'une hospitalisation en soins sans consentement sur décision du représentant de l'État (SDRE).

* Psychiatre, Président du *Syndicat des Psychiatres Français* et de l'*Association Française de Psychiatrie*.

RENDEZ-VOUS



Dans le cadre de leurs activités d'enseignement et de recherche,

**L'Association Française de Psychiatrie
et le Pôle Centre de Psychiatrie Générale**

PROPOSENT UN SÉMINAIRE DE PHÉNOMÉNOLOGIE CLINIQUE

sur le thème de

APPROCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE DU CORPS (2)

Pour le cycle 2019-2020

ouvert à tout professionnel de santé, intéressé par une réflexion sur les liens
entre psychiatrie et psychopathologie phénoménologique.

ARGUMENT

Nous proposons au cours de ce séminaire de réfléchir encore cette année à une approche phénoménologique du corps, objet qui apparaît à la fois comme objectif et comme vécu, subjectif, senti, éprouvé, irréductible à un discours scientifique.

La sensation d'être ou de posséder son corps fait partie des données les plus immédiates sans lesquelles aucune relation au monde n'est pensable. L'attitude phénoménologique a cette vocation particulière de s'affranchir d'un conditionnement exclusivement scientifique ou culturel et de dégager les modalités intentionnelles propres à chaque phénomène de se donner.

Nous prolongerons notre séminaire par les **Huitièmes Rencontres de Suze-la-Rousse** (Drôme provençale) qui se tiendront **les 3 et 4 juillet 2020** dans une approche interdisciplinaire du corps.

animé par le **Docteur Jean-Louis GRIGUER**, Psychiatre des hôpitaux, Docteur en philosophie.

➤ **Vendredi 13 décembre 2019 :**

Corps et corporéité

➤ **Vendredi 17 janvier 2020 :**

Corps, temps et espace

➤ **Vendredi 14 février 2020 :**

Phénoménologie du visage

➤ **Vendredi 13 mars 2020 :**

Corps et psychiatrie

➤ **Vendredi 10 avril 2020 :**

Regard phénoménologique sur l'expérience corporelle

à Valence (Drôme)

Salle de formation du Centre Hospitalier *Drôme Vivarais*,
Domaine des *Rebatières* – 26760 MONTELEGER

Pour tout renseignement, contacter le Dr Jean-Louis GRIGUER

 jeanlouis.griguer@ch-dromevivara.fr

LIVRES EN IMPRESSIONS

TANGO ARGENTIN ET PSYCHANALYSE, INNOVATIONS THÉRAPEUTIQUES

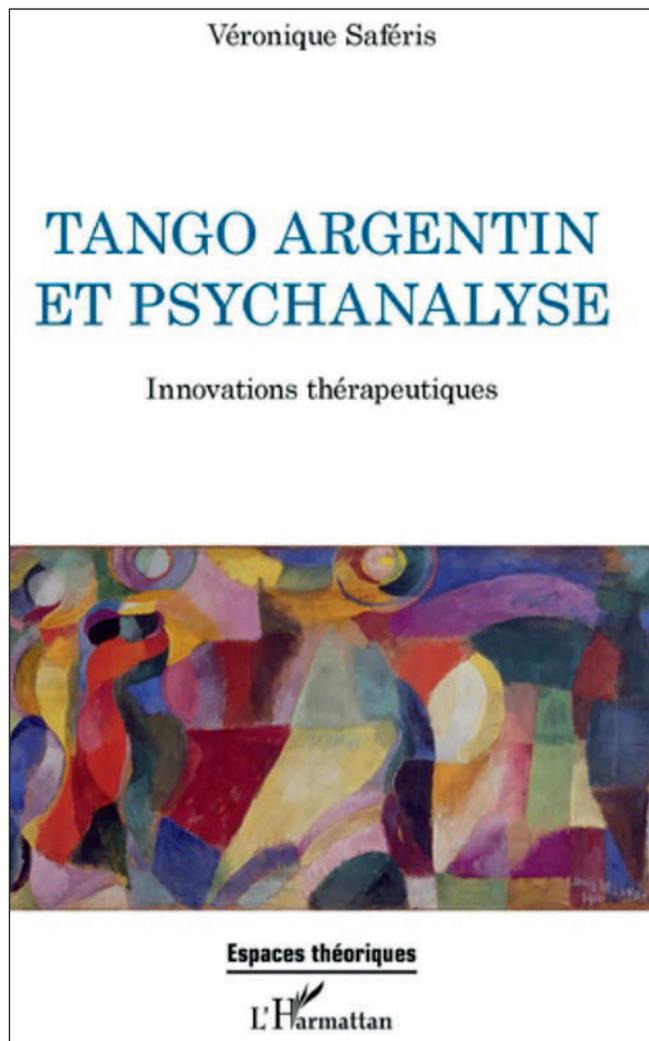
Michel SANCHEZ-CARDENAS*

Comme je ne danse pas (encore ?) très bien le tango, une vieille *milonguera* (une danseuse de tango) me dit un jour à Buenos Aires : « *El tango te toma* » (le tango te prend). Elle voulait m'indiquer de la sorte comment aborder la prochaine danse : non pas *en voulant* l'exécuter mais en *me laissant* « prendre » par la musique et le mouvement.

De fait, il y a deux façons de pratiquer le tango argentin : soit « on en fait », on le « pratique », comme un loisir en somme ; soit « on se fait » prendre par lui. Et l'on en devient plus ou moins addict (et, de fait, d'ailleurs, une telle addiction (bénéfique) a pu être décrite⁽¹⁾). Comme les autres addictions, elle met en place un besoin, une répétitivité des comportements et un manque si elle n'est pas pratiquée. Mais on notera toutefois que l'addiction au tango n'est pas comparable à celle, par exemple, au simple exercice physique. Elle conduit à plus d'effets bénéfiques que nocifs et comporte des paramètres différents : créer un environnement (par l'habit, le soin corporel, le parfum...), la sensualité liée au contact étroit entre partenaires, le fait d'aller d'un(e) partenaire à l'autre, tous éléments pouvant conduire à « l'ivresse du tango » et qui lui sont spécifiques. Et ses pratiquants n'ont pas souvent de poly-addiction, en particulier à des produits. Cela dit, nous voici lancés pour présenter ce bel ouvrage de Véronique Saféris. On peut le lire en effet de deux façons. La première concerne ceux/elles qui pratiquent déjà le tango (certains, donc, de façon plus ou moins addictive) : l'auteure en dégage en première partie une « métapsychologie » et ils/elles se retrouveront dans la description de cet univers. La deuxième concerne tout clinicien et expose la méthode que l'auteure a créée à partir du tango.

L'auteure : Véronique Saféris a été formée à la musique (elle l'enseigne en Conservatoire) et à la danse mais aussi à la psychologie et à l'analyse (elle est membre de la Société Psychanalytique de Paris).

La première partie nous rappelle comment le tango est « normé » et improvisé en même temps. Des pas (appris mais ensuite combinés spontanément et sans prévisibilité, comme les coups d'une partie d'échecs) mènent le couple pour le temps d'une *tanda* (trois à quatre danses) en une ronde anti-horaire au sein de l'ensemble de tous les



Auteur : Véronique SAFÉRIS
 Éditeur : L'Harmattan
 Collection : Espaces théoriques
 Date de parution : avril 2019
 ISBN : 978-2-3431-7120-3
 Pages : 286
 Prix : 29,00 €

couples dansant autour de la piste. On ne double pas le couple qui précède. L'ensemble des danseurs règlent leur vitesse d'évolution sur celle de la ronde. Puis ladite *tanda* s'interrompt, comme une « mort » qui sépare les danseurs et l'on est censé alors changer de partenaire après une brève musique intermédiaire. On vit de la sorte, intensément souvent, un fragment de vie, son début, son accordage, sa fin à deux. Un mouvement relationnel se

* Psychiatre à Nantes.

⁽¹⁾ Targetta R. et al. (2013) : Argentine tango : Another behavioral addiction ? *J Behav Addict* ; 2 (3) : 179-186.

créée, un chemin, une métaphore dansée de la vie qui se déroule (la temporalité avec ces ouvertures et fermetures y compte presque autant que la musique, fortement rythmée et chaloupée). Puis le bal (*la milonga*) se termine. À regret. Il est clos par *La Cumparsita* (célèbre morceau qui fête un siècle en 2016). Un cadre, des règles y existent donc, une dynamique individuelle comme de groupe aussi. Le couple évolue dans un dialogue corporel et kinesthésique, sans temps d'intellectualisation possible. Les danseurs peuvent subir un effet transformateur de cette danse. Une épreuve de réalité a lieu dans la rencontre avec ses propres limites et la réponse de l'autre. On y est vrai, authentique, directement corporel et l'adaptation se fait à un(e) autre qui a ses particularités qu'on ne pouvait pas prévoir ; un accordage doit se faire. Il y a la relation à tous les autres aussi : le respect de l'ensemble des danseurs, et le fait d'évoluer sous leur regard (parfois une vraie thérapie pour les timides ; certains peuvent y renforcer leur affirmation... et d'autres leur inhibition). Au total, on peut dire que « le tango est "névrotisant", c'est-à-dire qu'il favorise le développement de la personne dans le sens de plus de prise en compte de l'altérité, de la différenciation, de la tiercéité avec le groupe, permettant une définition plus nette de soi et son affirmation » (p. 68). C'est pourquoi il n'est pas rare d'entendre cette phrase dans la bouche des *tangueros* et des *tangueras* : « Le tango a changé ma vie. »

La deuxième partie : le clinicien, surtout s'il n'est pas danseur, aura, je crois intérêt à commencer par le passage consacré à des illustrations cliniques (p. 151). Il aura d'emblée ainsi une perception concrète de quoi il retourne ici (puis il pourra retourner à la page 1). Dans cette partie, Saféris nous montre comment lui est venue l'intuition de la *psychotangothérapie*. Ce qu'elle n'est pas tout d'abord : une formation au tango, une application de celui-ci à des problèmes généraux de santé (cardiopathies, parkinson, gériatrie...). Le tango est ici une référence car les participants à cette thérapie de groupe vont se voir demander d'évoluer sur cette musique – mais il n'y est pas besoin d'en connaître les pas et on ne vient pas là pour apprendre le tango. La séance commence par un temps de parole en groupe, puis se déroule dans une alternance des séances dansées et de séquences verbalisées selon un processus associatif individuel et groupal. La séance commence par un temps classique de libre association en groupe. Puis suit un temps de mouvement interactif en musique. Puis une reprise verbale. Parfois ce cycle dansé-élaboré peut se répéter. Les indications préférentielles concernent les problématiques névrotiques, limites, dépressives, traumatiques. La motivation en est souvent qu'un patient « tourne en rond » dans sa thérapie, qu'il est bloqué, ou qu'il n'habite pas son corps : il va s'agir de « faire bouger » quelque chose au propre comme au figuré. Sans l'académisme du tango appris, le « tango

conceptuel informel » met en route les participants qui, portés par la musique, même s'ils ne connaissent pas la technique, vont se choisir, s'engager réciproquement, s'approcher, se connecter, s'accorder, partager l'espace en mouvement et en déplacement, se séparer, intégrer l'expérience vécue, continuer leur chemin. Les problématiques intersubjectives sont ainsi extériorisées. Des éprouvés spécifiques peu souvent mis en évidence dans une thérapie classique vont se développer ainsi.

Dans une séquence, par exemple, nous voyons comment la parole et la problématique de différents participants s'entrecroisent : Miguel, qui connaît d'intenses moments dépressifs, hésite : rester à Paris, retourner à Madrid ? Le groupe associe sur la question des choix. L'analyste propose d'explorer ceci en mouvement. De parcourir des trajets. Puis de les observer, de les commenter (quels rythmes, mouvements, tracés... ont-ils choisi ?). Et quels autres trajets auraient-ils pu prendre ? Avec quelles autres étapes ? À nouveau les trajets sont expérimentés et commentés. Fin de l'expérimentation, Florent, un autre patient associe sur la difficulté de se choisir des chemins de vie. Et il s'est étonné, dans le jeu, d'en suivre un, inconnu. En dehors des séances, cela va l'aider à mettre en place d'autres « voies » dans la communication avec ses parents. Il en parle ensuite en séance. Miguel est ainsi relancé sur la question de concevoir lui aussi un trajet pour sa vie, avec un point de départ et un point d'arrivée. Grâce au questionnement des autres, il associe sur un oncle mort qui lui a laissé pour héritage des dettes et sur son père qui l'a abandonné, des thèmes avec lesquels il évitait la confrontation par une vie construite dans et par la fuite. Et, dans les semaines qui suivront, il pourra mieux... *choisir sa voie* professionnelle. Comme les personnages des films de Jacques Demy, les participants à la tangopsychothérapie avancent dans la vie en dansant.

Saféris n'oublie pas qu'elle est analyste : elle a mis en place une technique qui laisse place à la libre association mais ceci dans un cadre bien défini. Les déroulements de séances se font avec un début, une fin (marquées par un petit rituel vestimentaire : par exemple les chaussettes adoptées pour évoluer en dansant, mises au début, retirées à la fin). Elle prend en compte ses ressentis contre-transférentiels à la fois pour choisir dans le répertoire du tango telle ou telle musique et pour proposer ses mises en chorégraphie et ses interprétations. Le but du travail est de partir du mouvement spontané pour aller vers l'élaboration verbale. L'analyste écoute, commente, propose telle ou telle séquence dansée, relance, interprète et observe une neutralité. Il reste, lui, en dehors du groupe, ne danse pas, ne touche pas les participants. Il crée de la sorte un espace contenant bien défini, propre à l'élaboration.

REVUE PSYCHIATRIE FRANÇAISE

PULSIONS DE MORT ?

1/19 :

- Yves MANELA, *Éditorial*
- Serge STOLÉRU, *Éros, Thanatos, Éros*
- Laura FACURY MOREIRA, *Alejandra Pizarnik : entre suicide et sublimation*
- Françoise PEILLE, *La mort après un deuil entravé*
- Jérémy CHAIBAN, *Le diagnostic différentiel entre pathologie neurologique et psychiatrique à travers un cas de psychose hallucinatoire chronique atypique chez une patiente âgée*
- Francis MARTENS, *Quand Éros bat de l'aile*

TÉMOIGNAGE

- Solenne LESTIENNE, *La théorie des bornes*

LE PSYCHOPOLITAIN

- *M* de Yolande ZAUBERMAN, film analysé par Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG

ENVIES DE LIRE

- *Sérotonine* de Michel HOUELLEBECQ, ouvrage analysé par Dominique TABONE-WEIL
- *La rivière et son secret. Des camps de Mao à Jean Sébastien Bach* de Zhu XIAO-MEI, ouvrage analysé par Alain KSENSEE



PSYCHIATRIE FRANÇAISE

1/19 :
PULSIONS DE MORT ?

Bon de commande à retourner au SPF :
45, rue Boussingault – 75013 Paris

Mme M. Pr Dr :

Nom :

Prénom :

..... @

.....

Code postal : Ville :

.....

Commande exemplaire(s) du N° 1/19 x 25 € = €

à régler par chèque établi à l'ordre du **Syndicat des Psychiatres Français.**

REVUE PSYCHIATRIE FRANÇAISE

QUEL MODÈLE POUR LA PÉDOPSYCHIATRIE DE DEMAIN ?

4/18 :

- Michel BOTBOL, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG, Jean-Louis GRIGUER : *Éditorial*
- Michel BOTBOL, *La pédopsychiatrie ? Combien de divisions ?*
- David COHEN et al., *Quel futur pour la pédopsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ?*
- Bruno FALISSARD, *Comment penser la pédopsychiatrie française de demain à la lumière de la pédopsychiatrie mondiale d'aujourd'hui ?*
- Marc H. M. HERMANS MD, *Évolution récente de la psychiatrie infanto-juvénile en Belgique*
- Daniel MARCELLI, *La pédopsychiatrie en quête de modèle(s)*
- Roger TEBOUL, *L'avenir du secteur de psychiatrie infanto-juvénile*
- Bernard DURAND, *Entre centres experts, MDPH, et scolarité inclusive, y a-t-il encore une place pour la pédopsychiatrie ?*
- Jean-Michel THURIN, *Quel avenir pour la psychanalyse dans la pédopsychiatrie de demain ?*
- Sylvie TORDJMAN, *Apports des neurosciences : nouvelles perspectives pour la pédopsychiatrie ?*
- Nicole GARRET-GLOANEC, A.S. PERNEL, *Comment le bébé interroge les liens entre pédopsychiatrie et psychiatrie des adultes ?*
- Isabelle NICOLAS, *Troubles des conduites alimentaires : évolution des pratiques*



ENVIE DE LIRE

- *Le cœur converti* de Stefan HERTMANS, ouvrage analysé par Alain KSENSEE
- *Une histoire populaire de la France* de Gérard NOIRIEL, ouvrage analysé par Simon-Daniel KIPMAN

PSYCHIATRIE FRANÇAISE

4/18 :
QUEL MODÈLE
POUR LA PÉDOPSYCHIATRIE
DE DEMAIN ?

Bon de commande à retourner au SPF :
45, rue Boussingault – 75013 Paris

Mme M. Pr Dr :

Nom :

Prénom :

..... @

.....

Code postal : Ville :

.....

Commande exemplaire(s) du N° 4/18 x 25 € = €

à régler par chèque établi à l'ordre du **Syndicat des Psychiatres Français**.



AVIS aux AUTEURS

Pour rester vivante et en prise avec le « réel » *La Lettre de Psychiatrie Française* a besoin de vos textes sur les sujets qui vous préoccupent et pour lesquels vous avez besoin de partager vos réflexions.

Nous vous invitons, à nous adresser vos propositions d'articles en vue d'une éventuelle publication dans notre journal. Tous les articles sont soumis au Comité de Rédaction, qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser.

Votre texte doit contenir entre 5 000 et 15 000 signes espaces compris (1 à 3 pages) et nous parvenir **avant le 14 novembre 2019** pour une parution dans le N° 268 de *LLPF* et **avant le 9 janvier 2020** pour le N° 269 de *LLPF*.

Le Comité de Rédaction

PETITES ANNONCES

RAPPEL

Les tarifs des petites annonces sont à demander par annonces@psychiatrie-francaise.com
 Les ordres doivent parvenir au secrétariat
 – Pour le N° 268 : le **15 novembre 2019** au plus tard, pour une parution **semaine 49**.



ASSOCIATION
OLGA SPITZER
agir pour l'enfance

LE SERVICE D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE DE PARIS

RECHERCHE

sur l'antenne Hauteville

Antenne située sur le 10^{ème} arrondissement
Secteurs d'intervention : 9/20^{èmes}

UN MÉDECIN PSYCHIATRE

CDI à temps partiel – 6 heures par semaine

Jours de présence nécessairement le mardi après-midi et jeudi matin

Membre de l'équipe pluridisciplinaire, il contribue à l'élaboration, à la conduite et à l'évaluation de la mesure et, si nécessaire, participe à l'intervention auprès du mineur, de sa famille et des instances partenariales.

Mission : Protection de l'enfance et soutien à la fonction parentale - Référence analytique souhaitée

Candidatures à adresser à :
Madame AIRAULT, Directrice
Association OLGA SPITZER
90, avenue de Flandre
75019 PARIS

mdairault@olgaspitzer.asso.fr (réf. 4179)



croix-rouge française

La Croix-Rouge Française emploie plus de 17.000 salariés. La filière handicap représente 22 établissements et 650 places, un nombre ETP de près de 600 salariés.

Nous **RECHERCHONS** en CDI à temps partiel :

- un **MÉDECIN CHEF** pour le **CMPP (13 salariés), situé à Meudon (92)**, centre en cure ambulatoire prenant en charge des enfants et adolescents de 0 à 20 ans ;

- un **PSYCHIATRE** pour l'**IME Le Rondo (34 salariés), situé en plein cœur de Versailles**, accueillant en semi-internat 54 jeunes âgés de 4 à 20 ans.

Pour ces postes, adressez votre candidature (CV et LM) à recrutement.idf@croix-rouge.fr

www.croix-rouge.fr (réf. 4180)

(réf. 4181) **75 – PARIS 14^{ème}** – L'Association Notre Dame de Bonsecours **Recrute** pour janvier 2020 pour son CMPP **un pédopsychiatre**. Orientation psycho dynamique - CDI - 0.5 ETP. Rémunération selon expérience CCN 51. Adresser CV et lettre de motivation à catherine.fouques@gmail.com

(réf. 4182) **75 – PARIS 15^{ème}** – ARIHM **Recherche un psychiatre (H/F)** avec expérience dans le champ neurocognitif et intéressé par l'inclusion professionnelle - arihm.org - arihmconseil@arihm.com

(réf. 4183) **75 – PARIS** – Association Anne-Marie Rallion **Recrute un Pédopsychiatre ou Psychiatre** pour son IMP IMPRO à 0.20 ETP - CC 66 - Candidature à adresser à IMP Pro - Cours Hervé - 88, rue d'Aubervilliers - 75019 PARIS



LE CENTRE PSYCHOTHÉRAPIQUE DE NANCY (54)

RECRUTE

UN GÉRONTO-PSYCHIATRE À TEMPS PLEIN H/F

Le Centre Psychothérapique de Nancy, établissement public en santé mentale situé à LAXOU (1H30 de PARIS en TGV) compte près de 1 600 agents et 150 Médecins et Internes.

Il recherche pour son Pôle Hospitalo-Universitaire de Psychiatrie Adultes du Grand Nancy, un Psychiatre inscrit au Conseil de l'Ordre des Médecins, détenteur de préférence d'un D.U. de Géronto-psychiatrie (pour les non-détenteurs, ce D.U. pourra être préparé après la prise de fonctions).

Vous travaillerez sur des missions d'organisation de l'activité, réunions, consultations, travail de partenariat et de réseau avec les intervenants autour de la Personne âgée.

Le dispositif Personnes âgées se compose d'une Unité d'hospitalisation complète, d'un Hôpital de Jour, d'une Équipe mobile et de liaison (possibilité de travailler en temps partagés sur les 3 Unités ou en temps plein ou à 80 % de temps sur l'Équipe mobile).

Participation à la permanence des soins.
Possibilité de logement, usage facilité d'un véhicule de service.
Poste à pourvoir dès que possible.
Statut PH ou PH Contractuel.
Candidatures examinées selon les profils.

Candidature et CV à adresser par voie postale à
CENTRE PSYCHOTHÉRAPIQUE DE NANCY
1, rue du Docteur Archambault - 54520 LAXOU ou
par mail à Mme BOURGEOIS-NANCEY, Responsable des Affaires médicales
☎ 03 83 92 52 81 - ✉ delphine.bourgeois@cpn-laxou.com
Contact : Pr SCHWAN, Chef du Pôle (secrétariat ☎ 03 83 92 84 71)

(réf. 4184)

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

FORMATION CONTINUE

Le service de formation professionnelle de l'IHSS, département d'études psychanalytiques de l'Université Paris Diderot organisent **une formation non diplômante** sur le thème « **Découvertes de la psychanalyse : pulsion et théorie des pulsions** ». – Informations et renseignements : Mme Maguy de ALMEIDA – ☎ 01 57 27 63 94 – ✉ maguy.de-almeida@univ-paris-diderot.fr

Le service de formation professionnelle de l'IHSS, département d'études psychanalytiques de l'Université Paris Diderot organisent **une formation non diplômante** sur le thème « **Découvertes de la psychanalyse post-freudienne : apports de Donald W. Winnicott** ». – Informations et renseignements : Mme Maguy de ALMEIDA – ☎ 01 57 27 63 94 – ✉ maguy.de-almeida@univ-paris-diderot.fr

Le service de formation professionnelle de l'IHSS, département d'études psychanalytiques de l'Université Paris Diderot organisent **une formation non diplômante** sur le thème « **Découvertes de la psychanalyse post-freudienne : Jacques Lacan : révolution ou retour ?** ». – Informations et renseignements : Mme Maguy de ALMEIDA – ☎ 01 57 27 63 94 – ✉ maguy.de-almeida@univ-paris-diderot.fr

Le service de formation professionnelle de l'IHSS, département d'études psychanalytiques de l'Université Paris Diderot organisent **une formation non diplômante** sur le thème. « **La psychiatrie aujourd'hui : l'institution et le secteur** ». – Informations et renseignements : M. Tarik SADALLAH – ☎ 01 57 27 63 54 – ✉ tarik.sadallah@univ-paris-diderot.fr

L'Université Paris Descartes et le Département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'Institut Mutualiste Montsouris organisent **un diplôme universitaire** sur le thème « **Clinique de l'adolescent : continuité et discontinuités de l'enfance à l'âge adulte** ». – Informations et renseignements : – 🌐 www.scfc.parisdescartes.fr

Le Département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'Institut Mutualiste Montsouris organise **un séminaire de psychopathologie périnatale**. – Informations et renseignements : IMM – Madame Céline VIDAL – ☎ 01 56 61 69 23 – ✉ celine.vidal@imm.fr

Le Département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'Institut Mutualiste Montsouris organise **un séminaire de psychopathologie des troubles des conduites alimentaires**. – Informations et renseignements : IMM – Madame Céline VIDAL – ☎ 01 56 61 69 23 – ✉ celine.vidal@imm.fr

Le Département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'Institut Mutualiste Montsouris et l'Université Paris Descartes organisent **un séminaire de psychiatrie sur la protection de l'enfance**. – Informations et renseignements : secrétariat ETAPE – ☎ 01 53 42 36 15 – 📠 01 53 03 04 72 – ✉ secretariat@etape.info

Le Département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'Institut Mutualiste Montsouris et l'Université Paris Descartes organisent **un séminaire « Éthique et psychiatrie »**. – Informations et renseignements : IMM – Madame Céline VIDAL – ☎ 01 56 61 69 23 – ✉ celine.vidal@imm.fr

Le Département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'Institut Mutualiste Montsouris organise **un séminaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – Psychopathologie de l'adolescence et sciences sociales**. – Informations et renseignements : IMM – Madame Céline VIDAL – ☎ 01 56 61 69 23 – ✉ celine.vidal@imm.fr

Le Département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'Institut Mutualiste Montsouris et l'Université Paris Descartes organisent **un séminaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent – Clinique psychanalytique de l'adolescent : quelles spécificités ?**. – Informations et renseignements : IMM – Madame Céline VIDAL – ☎ 01 56 61 69 23 – ✉ celine.vidal@imm.fr

RÉUNIONS ET COLLOQUES

EN FRANCE

Novembre 2019

PARIS, le 4 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur le thème « **Secrets de famille : "le mentir-vrai" de Louis Aragon** ». – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – ✉ corinne.dugre-lebigre@imm.fr – 🌐 http://www.babylone-imm.org/

LYON, les 13, 14 et 15 : L'Institut de Formation et d'Application des Thérapies de la Communication (IFAC) organise un colloque sur le thème « **Violences conjugales et familiales** ». – Informations et inscriptions : IFAC – 117, rue Garibaldi – 69006 LYON – ☎ 04 72 83 51 12 – ✉ ifac@ifac.com – 🌐 https://www.ifac.com

SAINT-COULOMB (35), les 14 et 15 : L'Association Psychologie & Vieillesse organise un séminaire sur le thème « **Transmettre, Traverser le temps et les générations** ». – Informations et inscriptions : Association Psychologie & Vieillesse – 4, square de Gascogne – 35000 RENNES – ☎ 02 99 54 94 68 – ✉ psychologie.vieillesse@wanadoo.fr – 🌐 www.psychogeronto.com

PARIS, le 15 : Le Groupe Hospitalier Universitaire Paris psychiatrie & neurosciences et l'Institut Mutualiste Montsouris organise un colloque sur le thème « **Retrait social, claustrophobie, hikikomori, chez l'adolescent et l'adulte jeune** ». – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – Madame Corinne DUGRE LE BIGRE – ☎ 01 56 61 69 80 – ✉ corinnedugre-lebigre@imm.fr ou ✉ communication@ch-sainte-anne.fr – 🌐 www.ch-sainte-anne.fr

LYON, les 15 et 16 : L'Association Internationale pour la Santé Mentale du Bébé (WAIMH France) organise un colloque sur le thème « **Énigmes de la douleur et du plaisir chez le bébé... et après** ». – Informations et inscriptions : ✉ crppc@univ-lyon2.fr

PARIS, le 22 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **L'expert, sans cesse requis, dont le statut reste à affirmer** ». – Informations et inscriptions : AFP – ☎ 01 42 71 41 11 – 📠 01 42 71 36 60 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com – 🌐 www.psychiatrie-francaise.com

PARIS, le 23 : Le Collège International de Psychanalyse et d'Anthropologie (CIPA) organise les rencontres-débat sur le thème « **L'homme planétaire – empathie et/ou Barbarie ?** ». – Informations et renseignements : CIPA – Christine GIOJA BRUNERIE – 23, rue Ernest Renan – 75015 PARIS – ☎ 06 61 16 09 60 – ✉ contact@cipa-association.org

PARIS-NANTERRE, le 23 : La revue Dialogue et les éditions Érès organisent un colloque sur le thème « **Tumultes dans l'(af) filiation : créativité dans les pratiques** ». – Informations et renseignements : ☎ 05 61 75 15 76 – ✉ eres@editions-eres.com

PARIS, le 23 : L'Institut Européen de Recherche Paule Ryckembusch (IERPR) organise son deuxième congrès sur le thème « **Science, énergie et innovations thérapeutiques** ». – Informations et renseignements : IERPR – 13, boulevard Sout – 75012 PARIS – ☎ 01 44 75 37 36 – ✉ contact@ierpr.net 🌐 https://www.ierpr.net/ierpr-congres-2019/

PARIS, le 25 : La Société Médico-Psychologique organise une séance de pédopsychiatrie sur le thème « **Violences sexuelles chez les mineurs** ». – Informations et renseignements : ✉ jacqueline_parant@orange.fr

TOULOUSE, le 26 : Nota Bene et Érès organisent une journée sur le thème « **ALZHEIMER: de carpediem à la neuropsychologie...** ». – Informations et inscriptions : Éditions Érès – 33, avenue Marcel Dassault – 31500 TOULOUSE – ☎ 05 61 75 15 76 – ✉ formations@editions-eres – 🌐 www.editions-eres.com

PARIS, le 30 : Catherine Chabert et la revue *Le Carnet/Psy* en partenariat avec le laboratoire PCPP de l'Université Paris Descartes organisent une journée sur le thème « **Les interdits, pour quoi faire ? Frustration, punition, protection** ». – Informations et inscriptions : *Le Carnet/Psy* – ☎ 01 46 04 74 35 – ✉ est@carnetpsy.com

Décembre 2019

PARIS, le 2 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur le thème « **Flaubert, pièces détachées** ». – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – ✉ corinne.dugre-lebigre@imm.fr – 🌐 http://www.babylone-imm.org/

NICE, du 4 au 7 : CARCO organise la 11^{ème} édition du Congrès Français de Psychiatrie sur le thème « **La Crise** ». – Informations et inscriptions : CARCO – 6, cité Paradis – 75010 PARIS – ☎ 01 55 43 18 18 – 📠 01 55 43 18 19 – ✉ laurence.eyraud@carco.fr

PARIS, le 6 : La revue *Enfances & Psy* et les éditions Érès organisent un colloque sur le thème « **Le monde de l'autisme ; une autre façon de "résonner"** ». – Informations et inscriptions : Éditions Érès – 33, avenue Marcel Dassault – 31500 TOULOUSE – ☎ 05 61 75 15 76 – ✉ formations@editions-eres – 🌐 www.editions-eres.com

PARIS, les 6 et 7 : La Société Centre Études et de Réalisations (CERC) organise le colloque GYPSY sur le thème « **Confiance, défiance, Trahison...** ». – Informations et inscriptions : COLLOQUE GYPSY – CERC Congrès – 17, rue Souham – 19000 TULLE – ☎ 05 55 26 18 87 – 🌐 http://www.gypsy-colloque.com

PARIS, les 6, 7 et 8 : La Société Française de Psychopathologie de l'Expression et d'Art Thérapie (SFPEAT) organise ses Journées d'Automne sur le thème « **Violences** ». – Informations et inscriptions : Société Française de Psychopathologie de l'Expression et d'Art Thérapie – ✉ sfpeat@gmail.com – 🌐 www.sfpe-art-thérapie.fr

LYON, les 12 et 13 : L'Institut de Formation et d'Application des Thérapies de la Communication (IFAC) organise un colloque sur le thème « **Pessimisme, optimisme et survie narrative, et stratégies thérapeutiques** ». – Informations et inscriptions : IFAC – 117, rue Garibaldi – 69006 LYON – ☎ 04 72 83 51 12 – ✉ ifac@ifac.com – 🌐 https://www.ifac.com

Janvier 2020

PARIS, le 6 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur le thème « **L'homme lesbien (folle de jalousie) chez Proust et quelques autres** ». – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – ✉ corinne.dugre-lebigre@imm.fr – 🌐 http://www.babylone-imm.org/

LYON, le 25 : La Société Psychanalytique de Paris et le Groupe Lyonnais de Psychanalyse Rhone-Alpes organisent un colloque sur le thème « **Exil et déracinement psychique** ». – Informations et inscriptions : Groupe Lyonnais de Psychanalyse Rhone-Alpes – 25, rue de Sala – 69002 LYON – ☎ 04 78 38 78 01 – ✉ glp.spp@wanadoo.fr – 🌐 www.glpra.fr

JOURNÉE SCIENTIFIQUE
organisée par le Pr Catherine Chabert et la revue *Le Carnet/PSY*
en partenariat avec le Laboratoire « Psychologie Clinique, Psychopathologie, Psychanalyse » (PCPP) de l'Université Paris Descartes-Sorbonne Paris Cité

La contrainte et la liberté
Catherine Chabert

Les interdits, discriminants du corps et des affects à l'adolescence
Denis Hirsch

La folie des interdits
Isac Bernateau

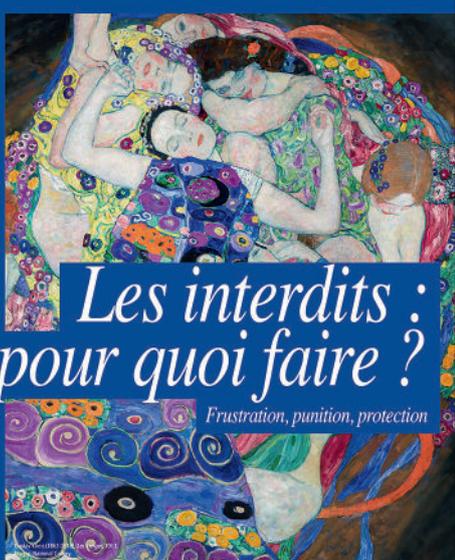
L'interdit, le désir et la transgression
Jacques André

Transgression et honte dans la clinique des agirs violents
Magali Ravit

Insupportables limites du vieillissement : défaillances des interdits et tourments narcissiques
Benoît Verdon

Liens et nœuds dans le filage des interdits
Sylvain Missonnier

L'interdit et l'impossible
Patrick Guyonard



Les interdits : pour quoi faire ?
Frustration, punition, protection

Samedi 30 novembre 2019
Faculté de Médecine - Amphi Binet - 45 rue des Saints-Pères 75006
PARIS

Renseignements :
Estelle Georges-Chassot - Le Carnet/PSY
8 avenue Jean-Baptiste Clément - 92100 Boulogne
Tél. : 01 46 04 74 35 - est@carnetpsy.com
Inscriptions individuelles : 80 €
Étudiant : 40 €
Formation permanente : 180 €
Tarifs spéciaux pour les abonnés à la revue *Le Carnet/PSY*

PCPP Université Paris Descartes
Possibilité de s'inscrire en ligne sur www.carnetpsy.com
Le Carnet/PSY

Février 2020

PARIS, le 8 : Le Collège International de Psychanalyse et d'Anthropologie (CIPA) organise un séminaire thématique sur le thème « **Les engrammes de la langue** ». – Informations et inscriptions : CIPA – 212, rue de Vaugirard – 75015 Paris – <http://www.cipa-association.org>

Mars 2020

PARIS, le 2 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur le thème « **Tourments et ruminations dans l'œuvre tardive d'Eugène Ionesco : douleur de la vie, beauté de la langue** ». – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – ✉ corinne.dugre-lebigre@imm.fr – <http://www.babylone-imm.org/>

TOULOUSE, les 19 et 20 : La PLATEFORME Universitaire CEPS organise son 8^{ème} congrès international sur le thème « **Prévenir et soigner les douleurs avec des interventions non médicamenteuses** ». – Informations et inscriptions : ICEPS – www.iceps2020.fr

PARIS, le 20 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **L'Intelligence artificielle : enjeux et perspectives** ». – Informations et inscriptions : AFP – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ 01 42 71 36 60 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

Avril 2020

LYON, le 3 : L'Institut de Formation et d'Application des Thérapies de la Communication (IFAC) organise un colloque sur le thème « **La parentification, un concept-clé dans l'aide et le traitement d'adultes** ». – Informations et inscriptions : IFATC – 117, rue Garibaldi – 69006 LYON – ☎ 04 72 83 51 12 – ✉ ifatc@ifatc.com – <https://www.ifatc.com>

Juin 2020

PARIS, le 6 : Le Collège International de Psychanalyse et d'Anthropologie (CIPA) organise un séminaire thématique sur le thème « **Originaire de la langue, perte des origines** ». – Informations et inscriptions : CIPA – 212, rue de Vaugirard – 75015 PARIS – <http://www.cipa-association.org>

PARIS, le 8 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur le thème « **Colette, un génie féminin (titre provisoire)** ». – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – ✉ corinne.dugre-lebigre@imm.fr – <http://www.babylone-imm.org/>

LYON, les 10, 11 et 12 : L'Institut de Formation et d'Application des Thérapies de la Communication (IFAC) organise un colloque sur le thème « **Interculturalité – Les aléas de l'adaptation** ». – Informations et inscriptions : IFATC – 117, rue Garibaldi – 69006 LYON – ☎ 04 72 83 51 12 – ✉ ifatc@ifatc.com – <https://www.ifatc.com>

DIJON, les 11 et 12 : Le Centre d'Études en Psychopathologie de Bourgogne (CEP) organise un colloque national sur le thème « **La psychopathologie aujourd'hui** ». – Informations et inscriptions : CEP – <https://www.facebook.com/pg/cepdebourgogne/posts/>

LYON, du 22 au 26 : L'Institut de Formation et d'Application des Thérapies de la Communication (IFAC) organise un colloque sur le thème « **La déconstruction du couple. L'enfant dans la tourmente** ». – Informations et inscriptions : IFATC – 117, rue Garibaldi – 69006 LYON – ☎ 04 72 83 51 12 – ✉ ifatc@ifatc.com – <https://www.ifatc.com>

Juillet 2020

SUZE-LA-ROUSSE, les 3 et 4 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Le corps, dans tous ses états** ». – Informations et inscriptions : AFP – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ 01 42 71 36 60 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

Septembre 2020

MARSEILLE : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Obésité** ». – Informations et inscriptions : AFP – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ 01 42 71 36 60 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

Novembre 2020

PARIS, le 20 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Quel dialogue entre la phénoménologie, la psychanalyse et la psychiatrie ?** ». – Informations et inscriptions : AFP – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ 01 42 71 36 60 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

À L'ÉTRANGER

Mars-Avril 2020

BERLIN (Allemagne) du 31 mars au 4 avril : World Association for Dynamic Psychiatry WADP organise son 19^{ème} congrès sur le thème « **Peace and Agression** ». – Informations et renseignements : ✉ wadp2020@cpo-hanser.de

LA LETTRE

☎ 01 42 71 41 11

La Lettre de Psychiatrie Française – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
 courriel : secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

Éditeur : Association Française de Psychiatrie / Syndicat des Psychiatres Français (AFP / SPF)

Tirage : 1 000 ex. – Dépôt légal : octobre-novembre 2019 – ISSN : 1157-5611

Directeur de la publication : François KAMMERER

Rédacteur en chef : Jean-Yves COZIC

Co-Rédactrice en chef : Nicole KOEHLIN

Comité de rédaction : Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Pierre CAPITAIN, Jean-Louis GRIGUER, Simon-Daniel KIPMAN, Jean-Jacques KRESS, David SOFFER, Pierre STAËL

Secrétaire de rédaction et Régie publicitaire : Valérie LASSAUGE

Mise en pages – Impression : Corlet Imprimeur – Condé-en-Normandie – N° 19060140

Semaines d'information
SUR
la santé mentale

31^e

ÉDITION

16 - 29 MARS 2020

SANTÉ MENTALE



et

DISCRIMINATIONS

WWW.SEMAINES-SANTE-MENTALE.FR



AFP/SPF



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET
DES MAIRES DES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS



ASSOCIATION NATIONALE
DES MAIRES DE LA DÉPENSE
DÉPARTEMENTALE



ANPCME



ascodocpsy



EPSM



ADVOCACY



epe



élus
santé
publiques
TERritoires



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE
Conseil National Professionnel de Psychiatrie



Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie



FNA-TCA



FNAPSY
Les jeunes en santé mentale



Fédération
des acteurs de
la solidarité



mgen
GROUPE vov



MUTUALITÉ
FRANÇAISE
DES DÉPENSES



psycom



SHIP VOUS DÉMARCHE



SFPP



Société Médicale
Balint



Mmaf



VIVRE
93.9/m
www.vivre93.fr



unafam
UNION NATIONALE DE FAMILLES D'ADULTES DE PERSONNES
HANDICAPÉES ET DES HANDICAPÉES ÉTUDIANTES



UNIFORME
ADULTES HANDICAPÉS
DE FRANCE